

## HISTORIQUE DU POSTE DE CONSEILLER INTERNATIONAL

Ce recueil d'information sur l'historique du poste de conseiller international de Lions International a été rendu possible grâce à la collaboration du Lion Gilles Tardif du club Lions de Sherbrooke qui a retracé le fils de J. Dalma Landry PDG, celui-ci nous a fait parvenir une copie du certificat de conseiller international de son père qui est placé au bas de cette page, il nous aussi envoyé une photo de son père qui est montré au site web du DM«U» Merci à vous deux.

Le certificat a été numérisé ce qui explique la qualité de l'image. Si vous en avez une copie de qualité supérieure, SVP me la faire parvenir pour publication.

S'il y a erreur ou omission SVP m'en aviser immédiatement au [lionshist@quebeclions.ca](mailto:lionshist@quebeclions.ca) et j'apporterai les corrections nécessaires.

Publié par Gilles Melançon PID  
Historien du District Multiple«U»

Révisé le 2007-07-16

## HISTOIRE

Ce certificat était présenté à tous les gouverneurs à la fin de leur année. Ce titre honorifique a été aboli en 1965.

Les gouverneurs étaient par la suite appelé conseiller international et non ex-gouverneurs.

Celui-ci a été présenté au gouverneur sortant du club Lions de Sherbrooke J. Dalma Landry qui avait été gouverneur du district A-4 (Sherbrooke est maintenant dans le district U-4) en 1943-1944.

Réunion des membres du Conseil d'Administration de Lions International tenue à  
Washington, Etats-Unis septembre 1965

### 11. Changement du titre de Conseiller International

Dans le but de clarifier et la compréhension des Lions partout au monde, le comité aviseur recommande l'utilisation des titres suivants pour les Lions qui ont servis notre Association ;

Président international - past président international

Vice-Président International - past vice-président international

Directeur International - past directeur international

Gouverneur de district – past gouverneur de district

#### 8. Titre de conseiller international

Il y a eu beaucoup de discussion à propos du titre que le gouverneur de district devrait porter à la fin de son terme. Le président International a demandé à ce comité de lui faire des recommandations à ce sujet. Nous recommandons un amendement à l'Article 1V, Section 1 de la constitution en ajoutant la paragraphe suivant avant la dernière phrase de cette section :

«Quand un membre de l'Association International des Lions a servi au poste de Président International, Vice-Président International, Directeur International ou Gouverneur de district, il devra être reconnu officiellement par le titre qu'il a eu précéder du mot past»

En d'autres mots, s'il désire se faire appeler par le titre de conseiller international dans son district on ne voit pas d'objection. Mais lorsque nous communiquerons avec lui à partir de Lions International nous allons l'appeler par le nouveau titre soit «past». Nous réalisons que certain ne seront pas d'accord et que d'autres le seront mais nous mettons fin à cette question.

**K**now all Men by these Presents that  
in recognition of his services as

**DISTRICT GOVERNOR**  
OF THE

**I**nternational **A**ssociation  
of **L**ions **C**lubs

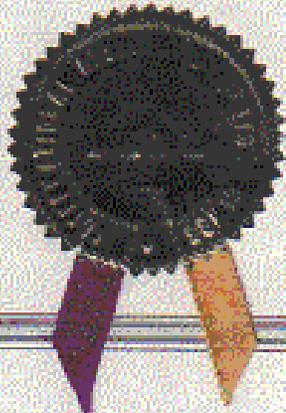
**J. Dalma Landry**

is, by special action of the International  
Board of Directors, hereby Awarded  
the distinguishing title of

**I**nternational **C**ounsello**r**,

said title to be retained by him in accordance  
with the constitutional provisions for membership  
in the International Association of Lions Clubs.

**I**n Witness Whereof, the International Association  
of Lions Clubs has caused to be affixed hereto  
its seal and the signatures of  
its President and Secretary, on  
this 3rd day of Aug 1944



*E. Gill*  
President  
*W. J. [unclear]*  
Secretary